

## DIRECTION DES COLLECTIONS ET MAINTENANT ??

Vendredi 7 février, vous avez été informé/es via Reflex de la mise en œuvre de la réorganisation de la Direction déléguée aux collections (DDCol). En effet, le Comité d'Entreprise extraordinaire a été consulté, mais ce que ne dit pas la Direction c'est qu'il a émis un avis défavorable au projet par 6 voix CGT et 5 abstentions CFDT et FO.

Le CE, qui n'a qu'un rôle consultatif et pas le pouvoir de bloquer les décisions de la direction, a joué pleinement son rôle notamment en posant des questions sur :

- Est-ce un rapprochement ou une fusion?
- Quelles sont les implications dans mon travail : « Je dépend de qui ? Qui est mon chef ? A qui poser mes questions professionnelles pour avoir des réponses ? »
- Où en sont les études sur les outils documentaires, techniques, informatiques ?...
- Quelles sont les suites données par la Direction au rapport Isast sur les conséquences de ce chantier (ce point était explicitement à l'ordre du jour du CE) ?
- Quelles sont les suites données aux groupes Emergence organisés par Chrysalis ?
- Comment la direction prend elle en compte les paroles des salarié/es ?
- S'il s'agit de prévenir les risques psycho-sociaux on peut s'étonner que rien ne soit fait depuis les rapports Empreinte Humaine (mars 2013) puis Chrysalis (juillet 2013) ?
- Quant à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), il s'agit d'un outil au service de quelle politique ?
- Quelles interactions avec les autres directions de l'Ina, tout particulièrement la Direction déléguée aux contenus, elle aussi susceptible d'être réorganisée ?
- Quant à un éventuel rapprochement physique des salariés, où en est-on?

Le rôle de la DRH aurait été de proposer des préconisations à la suite des conclusions du rapport Isast. Rien n'a été fait. La direction a même refusé la restitution, demandée par le CHS CT, du rapport auprès des salarié/es.

La première commission de suivi sera l'occasion pour la CGT d'exiger des points très précis et détaillés sur l'avancement de la réorganisation et de se rendre compte de la volonté de la DDcol, comme de la DRH, de jouer cartes sur table et de dire ce qu'elles font ou veulent faire, au-delà des discours. Leurs réponses devront être à la hauteur des enjeux sous peine de voir s'accentuer encore un peu plus la suspicion, le doute, le mécontentement voire la colère.

## **Dernières minutes:**

- le projet pourrait permettre de rendre des surfaces à Bry III. Nous avions cru qu'il s'agissait d'améliorer les conditions de travail des salarié/es de Bry III mais pas de faire des économies sur les espaces, en entassant les salarié/es. Où ? A Bry 1 ?
- la nomination de Michel Raynal par intérim à la tête du département documentation, alors qu'il « remplace » déjà Jacqueline Blanc à la tête des ressources humaines de la DDCol. Est-ce une illustration de la politique de GPEC ?

La CGT associera les salarié/es de la Direction déléguée aux collections à la préparation des réunions de la commission de suivi et les tiendra informé/es.